

INTERNATIONAL

Malabo : le double sommet de l'UA prend fin sans annonces concrètes

JMN
Libreville/Gabon

Le double sommet de l'Union africaine de Malabo s'est terminé samedi soir sans indication claire sur les orientations finalement attendues. Les chefs d'Etat ont adopté une déclaration sur les changements de pouvoir anticonstitutionnels et le terrorisme mais elle n'est pas encore publiée. On ignore donc si pour l'instant les appels à l'action du président de la commission de l'UA ont été entendus. Selon l'ambassadeur équato-guinéen à l'Union africaine, Crisantos Obama Ondo, une déclaration a été adoptée contenant « une décision importante ». Le diplomate refuse cependant d'en livrer la teneur. Au cours des débats, plusieurs chefs d'Etat ou leurs représentants ont évoqué pêle-mêle les « ingérences » étrangères, le « néocolonialisme » de certaines puissances et les « mercenaires » pour expliquer les coups d'Etat ou justifier la perpétuation de pouvoirs forts. Lors de ce sommet, le terrorisme et le changement anticonstitutionnel étaient des sujets préoccupants et il en fallait en parler.

« Cessons de regarder ailleurs lorsque les pratiques politiques de nos États heurtent les règles et les principes de la gouvernance vertueuse que nous avons unanimement adoptée », a indiqué le président de la commission de l'Union africaine en interpellant les chefs d'États.

Moussa Faki Mahamat a condamné les coups d'Etat qui s'abritent derrière « l'incapacité des gouvernements civils démocratiquement élus à lutter contre le terrorisme ». Il a aussi dénoncé les « coups d'Etat rampants » que constituent, entre autres, « les modifications de Constitutions aux fins de confiscation du pouvoir ».

« Nous ne pouvons plus continuer à accepter, plus de cinq décennies après les indépendances africaines, que nous revenions à des comportements qui semblaient déjà avoir été enregistrés dans le passé, estime l'Angolais João Manuel Gonçalves Lourenço lors de la clôture du sommet. Il faut se ressaisir et agir avec cohérence, courage et fermeté. »

Il faudra donc attendre le texte de la déclaration finale pour en savoir davantage.



Le double sommet de l'UA a pris fin samedi.

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

14153 — Vend une jolie maison à angondje zone résidentielle à 48millions.077148714

14157 — AV terrain derrière La BODEGA 1000m2 avec papier 18M. 066 35 42 91

EMPLOI OFFRE

14092 — Société de la place cherche un chauffeur de Niveleuse et 2 charpentiers pour emploi en forêt.

Tél : 074 37 38 19.

MÉDECINS

Centre Médical Inter Entreprises

Nous informons notre aimable patientèle que le DR. Maryam ANGETA OTSUMBA ne fait plus partie de notre personnel depuis le 04/12/2021. 14132

AVIS

MARQUE MOOV AFRICA - GABON TELECOM

La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM convie son aimable clientèle ayant au moins 1 facture impayée au 20 MAI 2022, au titre des prestations Fixe/Internet et Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 31 Mai 2022. Passé ce délai, La marque MOOV AFRICA - GABON TELECOM se réserve le droit de procéder à la suspension de nos prestations.

Aussi, pour éviter tous déplacements, nous vous invitons à régler vos factures via Moov Money. Recharger votre compte dans le point de recharge agréé le plus proche de chez vous.

La marque MOOV AFRICA - Gabon Telecom remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. 14046

ORABANK

Des personnes malveillantes s'illustrent par la vente de terrains dans le lotissement 67/ZX4 situé à BIKELE, au lieu-dit « NZONG » dans la Commune de NTOUM.

Devant ce qu'elle considère comme une arnaque, la Direction Générale d'Orabank Gabon S.A, propriétaire dudit lotissement, informe le public qu'elle ne met en vente aucune parcelle et n'a mandaté personne à cet effet.

La Direction Générale d'Orabank Gabon S.A. invite par conséquent le public à la plus grande vigilance et se réserve le droit d'engager les poursuites judiciaires à l'encontre des présumés vendeurs ou acquéreurs. La Direction Générale 14155

CNSS

Le Secrétaire Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) demande à Monsieur MALLA MBEMBO Olsen, Employé de Bureau à l'Agence de Franceville, absent de son poste de travail depuis le mois d'avril 2022, de bien vouloir se présenter au Secrétariat du Directeur des Ressources Humaines sis au 3ème étage de l'Immeuble Batavea dans un délai de 48 heures dès parution du présent communiqué.

Passé ce délai, l'intéressé s'expose à l'ouverture d'une procédure disciplinaire. 14121

APPEL A CANDIDATURE

Société basée à Libreville appelle à candidature des profils BTS/BAC+3 pour des postes de

v Réceptionnistes/ Agents d'accueil
v Infirmiers diplômés

Les personnes intéressées sont priées de se présenter au Laboratoire des Langues de Libreville, (quartier Batavea à 30 m de BBS) ;

Mercredi 02/06/22 de 8H à 12H : Réceptionnistes et Agents d'accueil munis d'un CV et LM préalablement envoyés à l'adresse : recrues1@gmail.com ;

Jeudi 03/06/22 de 8H à 12H : Infirmiers diplômés munis d'un CV et LM préalablement envoyés à l'adresse : recrues1@gmail.com

BS GABON SA

Monsieur INOUA Nassidi, absent de son poste depuis le 18 Mai 2022, est prié de le regagner dans les 48 heures suivant la publication de cette annonce, faute de quoi la Direction Générale de BS Gabon se réserve le droit de considérer cet acte comme un abandon de poste. 14137

AVIS DE DÉCÈS



La famille de feu Ekoua Sima Gabriel, Les clans Eba d'abam Eba, Essangui d'Assok (Mongomo), ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis, alliés et connaissances le décès brutal de leur fille, mère, soeur, tante et grand- mère OYANE EKOOUA Brigitte Gisèle « la mémo », survenu le mardi 24 mai 2022 à 14h à

Libreville des suites d'une courte maladie. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 14119



M. Emmanuel KINGBO, son épouse et leurs enfants; M. Kpade Georges KINGBO et ses enfants; Mme Dedji Esther KOUDOUVOH née KINGBO, son époux et leurs enfants; Veuve NZE MEFANE Viviane née KINGBO et ses enfants; Veuve TOSSOUVY Flora née KINGBO et ses enfants;

Mme Annonciade Emma KINGBO et ses enfants; Les familles KINGBO du Gabon, du Togo, du Sénégal, de France, et d'Allemagne ont le regret d'annoncer le décès de leur sœur, tante, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, Veuve Aline KAFUI ADJO SALU née KINGBO, survenu le 13 mai 2022 dans sa 86ème année à Lomé au Togo.

Le programme des obsèques est le suivant : Vendredi 03 juin 2022 : 18h/20h Veillée de prières en l'église presbytérienne du Togo (AKODESSIWA) Samedi 04 juin 2022 : 7h - Culte d'enterrement en l'église presbytérienne du Togo (AKODESSEWA) suivi de l'inhumation au cimetière BE-KPOTA Dimanche : 05 juin 2022 : 9h culte et remerciements. 14120



Les clans DIBURU SIMBU, MOUSSANDA, les familles BOUSSOUGOU NZIENGUI Bernard, DIRAMBA MOUSSALI Norbert, BOUSSOUGOU MOUNGUENGUI Marcel, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Libreville, Lambaréné et Mouila, le décès de leur fils, frère, père et grand-père MAROGA BOUSSOUGOU Christian, survenu le

18 mai 2022 au CHU D'ANGONDJE des suites d'une maladie. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. 14127



Enfants et Petits-Enfants feu ANGONE Angélique.

Les enfants ONDIAS SOUNA Hubert Destin, ONDIAS SOUNA NTOUTOUME Jean François, ONDIAS SOUNA Kayila Paulette, NKOGHE MAURE Olivier François, ANGONE ONDIAS Noella et les petits-enfants Leandra Angélique, Iliana Emma, Pierre Alexandre, informant les familles de Libreville, Ngouoni, Franceville et Moanda du décès de leur grand-mère, arrière-grand mère, MEKENG BEKALÉ Louise (Maman Ndindo) survenu à Casablanca le 26 mai 2022.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement. 14138



Les Clans OKANA, LEKOUNA, MBOULOU, KANKIENI, les descendants des feus Kadjiza Sylvestre et Oboro René ont la profonde douleur de faire part du décès, survenu à Libreville le 22 mai 2022, de Mr Antsoulou Anatole, fonctionnaire au Ministère du Budget. Le programme des obsèques est établi comme suit :

* Mardi 31 mai 2022 : 15h30 sortie du corps et exposition au domicile familial sis à ONDOGO (fin pavés)

* Mercredi 1er juin 2022 : Transfert du corps pour FCV via SETRAG

* Jeudi 2 juin 2022 : Arrivée à Akiéni et veillée à Otou 2

* Vendredi 3 juin 2022 : 10h00 : inhumation au cimetière familial 14156